



HANDICAP INTERNATIONAL

Dossier de participation

Achats de cartes PVC et imprimantes cartes
PVC



Nom : [Handicap International](#)

Adresse : [10 Bis rue Du Brésil -le belvédère Tunis](#)

Contacts : [00216 29 682 526](#)

Contact pour demande technique/appel-offres@tunisie.hi.org

Personne responsable du marché : [Arbi Saidi](#)

Email : appel-offres@tunisie.hi.org

Web site : www.hi.org

Créée à Lyon en 1982, Handicap International (HI) est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflit et de catastrophe.

Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leur droit fondamental

HI est présente dans la Région du Maghreb depuis 1993. A travers une dynamique régional, HI vise à répondre aux défis de développement de sa population cible dans chaque pays d'intervention mais aussi à renforcer les échanges d'expériences et les synergies entre les acteurs des différents pays, qu'il s'agisse des organisations de la société civile, des structures professionnelles, des acteurs publics et parapublics.

HI intervient en Tunisie **depuis 1992**, ponctuellement dans un premier temps, puis en permanence **depuis 1997**, dans le cadre d'un accord de coopération signé avec le Ministère des Affaires sociales.

En 2006, HI a officiellement été autorisé à s'installer en Tunisie et à ouvrir un bureau de représentation.



1. Description du marché

L'objectif du présent appel d'offre est de l'acquisition les équipements suivants :

- 25 imprimantes avec lamination intégrée pour cartes PVC avec logiciel adéquat
- 400 000 cartes PVC vierge
- Rubans standards adéquats au modèle d'imprimante proposé, pour impression couleur de 400 000 cartes
- Films de lamination adéquats au modèle d'imprimante proposé, pour impression de 400 000 cartes

1.1 Spécifications techniques des imprimantes

Les caractéristiques techniques des imprimantes doivent répondre aux exigences minimales suivantes :

Rubrique	Caractéristiques Techniques Minimales Exigées	Valeur proposé
Quantité	25	
Mode d'impression	Sublimation thermique Technologie de sublimation de colorant (Direct to card) Mode trait pour l'impression de textes, codes à barres, 2D-DOC	
Caractéristique d'impression	Economiseur de ruban intégré Réglage automatique de l'épaisseur des cartes Impression Bord à Bord	
Vitesse d'impression	Minimum 190 faces/heure en recto // 90 cartes par heure en double face couleur	
Volumétrie	20 000 par ans / préciser la durée de vie de la tête d'impression (fournir un document constructeur)	
Résolution	>= 300 dpi noir et blanc	
Affichage	Ecran LCD intégré	
Mémoire	Min 32 MB	
Types de rubans	Ruban Monochrome et couleurs au choix adaptable à tout genre d'imprimantes	
Chargement des cartes	Manuel à l'unité et/ou automatique par chargeur	
Types de cartes	PVC, PVC Composite, PET, Polycarbonate	
Format des cartes	ISO ID-1/ CR-80 - ISO 7810	



Rubrique	Caractéristiques Techniques Minimales Exigées	Valeur proposé
Capacité du chargeur d'entrée des cartes	>= 100 cartes 0.76 mm	
Capacité du chargeur de Sortie des cartes	>= 50 cartes 0.76 mm	
Capacité du chargeur de Sortie des cartes rejet	>= 5 cartes 0.76 mm	
Interfaces de connexions	USB 2.0 et Ethernet	
Alimentation	220 Volts, 50 Hz	
Impression Recto/verso	oui	
Systèmes d'exploitation	Windows 7,8,10 et Linux	
Pilote	Certifier, fournir SDK pour le développement et l'intégration dans les applications tierces (afin d'imprimer les cartes à travers l'application)	
Module de lamination	Lamination ou vernis UV sur les deux faces, avec passage automatique (la carte imprimer et plastifier/laminer en seul passage)	
Garantie constructeur	Minimum 3 ans	

Le soumissionnaire doit parvenir un prospectus de l'imprimante proposée

1.2 Spécifications techniques de la carte vierge :

Les caractéristiques techniques des cartes PVC vierges compatibles avec les imprimantes de cartes proposées ci-dessus doivent répondre aux exigences minimales suivantes :

Rubrique	Caractéristiques Techniques Minimales Exigées	Valeur proposé
Marque et modèle	A préciser	
Quantité	400 000	
Matériau du corps de la carte	PVC composite de haute qualité et résistance rigide	
Dimension	53,98 mm x 85,60 mm	
Normes	ISO CR-80-ISO 7810	
Epaisseur	0,76 mm	
Durabilité :	5 à 10 ans en utilisation normale	
Stabilité dimensionnelle	Haute stabilité grâce au laminage	
Résistance en température	-30°C à +50°C sans déformation	



Achats de cartes PVC et imprimantes cartes PVC

Flexibilité	Découpes complexes, angles arrondis et coins quadrillés possibles	
Condition de réception	Echantillon obligatoire (Fournir le Bon de livraison en joint)	

1.3 Spécifications techniques des Rubans impression couleur :

Critère	Spécifications techniques minimales exigées	Valeur proposé
Composition	Ruban de transfert thermique en résine ou cire	
Quantité	Adéquate pour impression de 400 000 cartes double face soit (800 000 faces)	
Compatibilité avec l'imprimante	Adaptable à tous les modèles d'imprimantes ou à l'imprimante proposée	
Epaisseur	0.76 mm	
Couleurs	ruban couleur YMCKO (recommandé)	
Rendement	Minimum 400 impressions par ruban.	
Stockage	Conservation optimale pendant 1 an dans l'emballage d'origine.	
Impression	quadri complète YMCKO (jaune, magenta, cyan, noir avec revêtement protecteur).	
Fourniture	<ul style="list-style-type: none">- Avec un manchon nettoyant adhésif et une carte de nettoyage à l'isopropanol- Tous autres consommables pour l'impression couleur double faces nécessaires pour 800 000 faces	

1.4 Spécifications techniques des films de lamination :

Critère	Spécifications techniques minimales exigées	Valeur proposé
Composition	Ruban de Lamination Transparent	
Quantité	Adéquate pour Lamination de 400 000 cartes double face soit (800 000 faces)	
Compatibilité avec l'imprimante	Adaptable à tous les modèles d'imprimantes ou à l'imprimante proposée	
Epaisseur	24 micron soit 1 mil	
Couleurs	Transparent simple	
Rendement	Minimum 400 impressions par ruban.	
Stockage	Conservation optimale pendant 1 an dans l'emballage d'origine.	
Impression	revêtement protecteur.	



Fourniture	- Tous autres consommables pour lamination double faces nécessaires pour 800 000 faces	
------------	--	--

1.5 Adresse de livraison, installation et Formation :

Les livraisons devront être assurées aux directions régionales des affaires sociales présentes dans les 24 gouvernorats de la Tunisie.

Une Installation et une formation d'utilisation doivent être effectuées le même jour de la livraison dans ces 24 directions régionales des affaires sociales. Un plan détaillé sur les dates de livraison, d'installation et de livraison sera élaboré et communiqué au moment de la contractualisation du marché.

1.6 Garantie, service après-vente :

La société sélectionnée doit démontrer sa capacité à assurer la maintenance et à intervenir sur site pour les équipements dans un délai de 48 heures à compter de la demande de service sur plusieurs sites d'intervention.

1.7 Délais de livraison :

Les délais de livraison doivent être clairement spécifiés dans l'offre soumise.

1.8 Facturation, modalités de paiement :

Les conditions de paiement seront discutées lors de l'élaboration du contrat final avec l'entreprise retenue.

1.9 Exclusivité :

Si l'entreprise soumissionnaire a un accord avec des clauses d'exclusivité pour la marque proposée, cela doit être explicitement mentionné et démontré dans l'offre de participation

1.10 Contrat de Maintenance :

Le soumissionnaire doit parvenir dans son offre un projet de contrat de maintenance après l'achèvement de la période de garantie



2. Conditions générales

En soumettant une offre, le soumissionnaire accepte sans aucune restriction la totalité des conditions spécifiques et générales de ce cahier des charges comme étant le seul site de cette procédure de passation de marché, quelles que soient ses propres conditions, auxquelles il renonce par la présente. Tunisie

Les soumissionnaires doivent examiner attentivement et respecter toutes les instructions, formulaires, clauses et spécifications mentionnés dans ce dossier d'appel d'offres.

La soumission d'une offre ne contenant pas toutes les informations et documents demandés avant la date limite indiquée pourra entraîner le refus de l'offre en question.

3. Planning de l'appel d'offre

Date de publication : 05/06/2024

Date limite de réception des candidatures : 21/06/2024

Date d'ouverture des offres : 27/06/2024

Date limite d'attribution des marchés : 01/07/2024

Les propositions doivent être soumises en un seul pli comprenant deux plis distincts repérés ainsi :

- Plis A, englobant le dossier administratif.
- Plis B, englobant l'offre technique
- Plis C, comprenant l'offre financière.

4. Eligibilité et Obligations

Toutes entreprise Tunisienne ou ayant une filiale ou un partenaire reconnu en Tunisie sont éligibles pour candidater. Cependant, certains critères seront motifs d'exclusion de candidature.



Critères d'exclusion :

Les candidats ou soumissionnaires ne devront répondre à aucun des cas suivants :

- Être en état ou faire l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de redressement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité, ou se trouver dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature prévue dans les législations ou réglementations nationales.
- Faire l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle.
- Avoir commis une faute professionnelle grave constatée par tout moyen que le pouvoir adjudicateur peut justifier.
- Ne pas avoir rempli leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou leurs obligations relatives au paiement de leurs impôts selon les dispositions légales du pays où ils sont établis ou celles du pays du pouvoir adjudicateur ou encore celles du pays où le marché doit s'exécuter.
- Avoir fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale préjudiciable aux intérêts financiers des Communautés.
- Suite à la procédure de passation d'un autre marché ou de la procédure d'octroi d'une subvention financée par le budget communautaire, avoir été déclaré en défaut grave d'exécution en raison du non-respect de leurs obligations contractuelles.

Les marchés ne sont pas attribués aux candidats ou aux soumissionnaires qui, pendant la procédure de passation de marchés :

- Se trouvent en situation de conflit d'intérêt
- Se sont rendus coupables de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés par l'organisation humanitaire pour leur participation au marché ou n'ont pas fourni ces renseignements.

En retournant les présentes instructions de participation paraphées et signées, les soumissionnaires affirment qu'ils ne sont pas dans une ou plusieurs des situations mentionnées ci-dessus et consentent à faire parvenir à Handicap International, dans les sept (7) jours calendaires suivant la réception de la requête d'Handicap International, tout document additionnel que Handicap International jugera nécessaire pour assurer ses vérifications.

➤ **Critères d'éligibilité**

Afin d'être éligible, l'offre du soumissionnaire doit comporter les informations / documents suivants. Handicap International se réserve le droit d'éliminer une offre, sur le seul motif qu'une de ces informations ou un de ces documents est manquant dans l'offre du soumissionnaire :

- **Registre National d'Entreprise (RNE) de moins de 3 mois**
- **Patente / enregistrement fiscal de l'organisme soumissionnaire**
- **Attestation de solde (CNSS)**



Les documents ci-dessous sont à adapter selon le pays d'origine de l'entreprise soumissionnaire. Les soumissionnaires hors Tunisie doivent communiquer les documents légaux justifiant leurs existences légales dans les pays d'origine.

5. Procédure de participation

Le dossier d'appel d'offres est disponible sur simple demande par mail auprès du responsable de marché à l'adresse suivante : appel-offres@tunisie.hi.org. L'objet du mail doit être « appel d'offres : Achats de cartes PVC, imprimantes cartes PVC ».

Les entreprises intéressées à proposer une offre doivent présenter leur candidature avant le 21/06/2024 en retournant leur dossier d'appel d'offre par courrier postal ou par simple dépôt (sous pli fermé) à l'adresse suivante : 10 Bis rue Du Brésil -le belvédère Tunis (avant 15h), au responsable de marché (coordonnées ci-dessus – section 1 du dossier d'appel d'offres)

Les soumissionnaires seront exclus de la procédure d'attribution du marché si leur offre est reçue après la date limite de réception des offres mentionnée ci-dessus.

Le dossier d'appel d'offres est constitué des documents suivants :

1- Plis A : Dossier Administratif

- Registre National d'Entreprise (RNE) de moins de 3 mois
- Patente / enregistrement fiscal de l'organisme soumissionnaire
- Attestation de solde (CNSS)
- Le présent dossier de participation signé et daté par le soumissionnaire ;
- Un formulaire de candidature signé et daté par le soumissionnaire (cf. annexe 2) ;
- La déclaration de confidentialité signée et datée par le soumissionnaire (cf. annexe 3) ;
- Les conditions générales d'achat et bonnes pratiques commerciales signées et datées par le soumissionnaire (cf. annexe 4).



2- Plis B L'offre technique :

- Les bilans comptables et comptes de résultats certifiés doivent être obligatoirement fournis
- Les caractéristiques techniques/prospectus des items demandées
- CV du personnel technique de l'entreprise pour assurer le SAV
- Les délais de livraison à partir de la date de signature éventuelle du contrat.
- un projet de contrat de maintenance après l'achèvement de la période de garantie
- Références de l'entreprise pour des marchés similaires
- Tout autre élément qui peut apporter plus de précision sur votre offre et sur votre entreprise.

3- Plis C : l'offre financière

- Le devis daté, cacheté et signé (Annexes 1)

Les soumissionnaires sont invités à transmettre leur meilleure proposition technique et commerciale en respectant impérativement les obligations et le modèle de présentation tels qu'ils sont définis ci-après. Toute offre ne respectant pas les exigences ci-dessous sera rejetée.

Langue : tous les documents écrits seront rédigés en Arabe ou français.

Unité monétaire : Pour les entreprises soumissionnaires Tunisiennes, tous les montants doivent être indiqués en Dinar Tunisien (TND), hors taxe. La TVA ainsi que le montant total toutes taxes comprises (TTC) doivent être clairement spécifiés. Le paiement sera effectué hors taxe. L'entreprise contractée recevra une exonération de TVA et un bon de commande dûment visé par la recette des finances en contrepartie de la TVA.

Pour les entreprises non Tunisiennes les montants doivent être indiqués en EUR ou en USD. Pour TVA, les réglementations du pays d'origine de l'entreprise soumissionnaire seront appliquées.

Validité de l'offre : les offres des soumissionnaires doivent être valables Trois mois (90) jours calendaires à compter de la date limite de réception des offres.



Modification ou retrait des offres : Les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leur offre par une notification écrite au responsable du marché avant la date limite de soumission des offres fixée au 21/06/2024. Aucune offre ne pourra être modifiée passée cette date. Les retraits seront fermes et définitifs et mettront fin à toute participation à la procédure d'appel d'offres.

Coûts de préparation des offres : Aucun des frais engagés par le soumissionnaire pour préparer et soumettre son offre n'est remboursable. Tous ces coûts seront uniquement à sa charge.

6. Critères de sélection des offres

Les offres seront sélectionnées selon les informations contenues dans le formulaire de candidature et les documents à joindre. Chaque soumissionnaire peut également inclure tous les documents qu'il souhaite.

Les critères de sélection sont :

- Spécifications techniques des équipements proposés et leurs Concordance avec les spécifications minimales détaillées des cartes PVC, des imprimantes de cartes PVC, des Rubans impression couleur et des films de lamination telles que décrites dans la section 2 du présent dossier d'appel d'offres.
- Délais de livraison
- Service Après-vente.
- Viabilité financière de l'entreprise
- Prix

Handicap International se réserve le droit de négocier, d'accepter ou de rejeter toute proposition ou cotation à son entière discrétion et de poursuivre le dialogue compétitif pour toute réponse qu'il considère comme avantageuse. Handicap International n'est pas tenu d'accepter les prix les plus bas ni aucune proposition. Aucune proposition ne pourra être modifiée une fois passée la date de clôture de l'appel d'offres.

Handicap International se réserve le droit d'établir une liste de fournisseurs présélectionnés. Des discussions plus poussées ainsi qu'un dialogue compétitif pourront ensuite être menés avec les fournisseurs présélectionnés.

L'ouverture et l'évaluation des offres ont pour but de vérifier si celles-ci sont complètes et valides.



L'évaluation ultérieure des offres sera effectuée à Tunis, par un comité d'évaluation composé de représentants désignés par la direction régionale de handicap International et incluant un membre désigné par le ministère des affaires sociales.

Le contrat sera attribué à l'offre qui sera à la fois conforme techniquement et administrativement et la plus avantageuse sur le plan économique, si l'on tient compte de la qualité des services offerts, du prix de l'offre et cout total d'acquisition.

Dans un souci de transparence et d'égalité de traitement, le comité d'évaluation peut demander aux soumissionnaires, par écrit, d'apporter sous 48 heures des clarifications concernant leur offre, sans qu'ils puissent pour autant la modifier. Aucune de ces demandes de clarifications ne doit viser à corriger d'éventuelles erreurs initiales ou des manquements affectant la performance du contrat ou faussant la compétition.

Tout soumissionnaire qui tenterait d'influencer le comité d'évaluation dans le processus d'examen, de clarification, d'évaluation et de comparaison des offres, d'obtenir des informations sur l'avancement du processus ou d'influencer Handicap International dans sa décision concernant l'attribution du contrat verrait son offre immédiatement rejetée. Aucune excuse ne sera acceptée pour les soumissions d'offres tardives. Les offres qui arriveront trop tard seront rejetées sans être évaluées.

Demande de précision :

Si Handicap International, de sa propre initiative ou en réponse à une demande d'un candidat, ajoute ou clarifie des informations au dossier d'appel d'offres, ces informations seront envoyées par écrit et partagées en même temps avec tous les autres soumissionnaires.

La date limite de réception des demandes de précision ou de clarification chez Handicap International de ces demandes est le : 13/06/2024. HI communiquera les réponses à ces demandes au maximum le 18/06/2024

Après ouverture des offres, Hi se réserve le droit de demander des informations complémentaires à l'entreprise soumissionnaire. La date limite pour répondre à ces demandes de complément d'informations est le 29/06/2024.

Ce planning pourra être modifié par Handicap International s'il en ressent la nécessité. Les réponses aux participants seront alors envoyées à tous par écrit en même temps.

7. Annulation de la procédure d'appel d'offres

En cas d'annulation d'une procédure d'appel d'offres, les soumissionnaires en seront informés par Handicap International. Si la procédure d'appel d'offres est annulée avant qu'aucune enveloppe extérieure n'ait été ouverte, les enveloppes scellées seront renvoyées, non ouvertes, aux soumissionnaires.

Une annulation peut se produire quand :



1. La procédure d'appel d'offres a été infructueuse, à savoir quand Handicap International n'a reçu aucune offre valide ou financièrement viable, voire aucune réponse du tout ;
2. Les paramètres économiques ou techniques du projet ont été fondamentalement modifiés ;
3. Des circonstances exceptionnelles ou un cas de force majeure rendent impossible l'exécution normale du projet ;
4. Toutes les offres techniquement conformes dépassent le budget disponible ;
5. Des irrégularités se sont produites dans la procédure, en particulier lorsque celles-ci ont empêché une concurrence loyale.

Handicap International ne pourra en aucun cas être passible de dommages et intérêts, de quelque nature qu'ils soient (en particulier les dommages et intérêts pour perte de profits en cas d'annulation d'un appel d'offres), même si Handicap International a été prévenu de la possibilité de dommages et intérêts.

La publication d'un avis d'achat n'engage pas Handicap International à mettre en application le programme ou le projet annoncé.

8. Attribution du marché

L'attribution du marché sera faite sur la suite de l'offre présentant le meilleur compromis qualité/prix/délai en fonction des besoins définis dans l'appel d'offres. Handicap International évaluera les offres en coût total d'acquisition.

Par ce document, Handicap International détient la propriété de toutes les offres reçues dans le cadre de cette procédure d'appel d'offres. Par conséquent, les offres ne seront pas renvoyées aux soumissionnaires.

Date :

Lieu :

Nom :

Fonction :

Signature précédée de la mention « lu et approuvée » et cachet de l'entreprise :